

LA PROPHYLAXIE SANITAIRE DE LA SALMONELLOSE BOVINE  
DANS LES TROUPEAUX LAITIERS

J. GLEDEL\*

=====

RESUME : Les données très synthétiques qui sont présentées dans cet article sont à relier au contenu de l'article consacré aux "réservoirs et à l'environnement".

La prophylaxie sanitaire de la salmonellose bovine vise à mettre en place autour de troupeaux indemnes de Salmonella, des barrières suffisamment efficaces pour éviter le contact animal/Salmonella ou, à tout le moins, à des seuils non susceptibles de se révéler dangereux. C'est par la mise en oeuvre d'un ensemble de mesures contraignantes, appliquées avec constance et rigueur, qu'un tel but peut être atteint (protection des animaux, hygiène de l'alimentation, hygiène générale concernant les locaux, les matériels, les personnels, etc.).

SUMMARY : The brief data here presented are to be linked to the former paper dealing with "reservoirs and environment".

Sanitary prevention of bovine salmonellosis has the aim of protecting Salmonella free herds with "fences" able to prevent any animal/Salmonella contact, or, at least, to make these contacts non dangerous. This is only possible by following special measures, often restraining and to be used regularly and rigorously (e.g. : protection of animals, hygiene of the food, of stables, of tools of things and of people).

\*  
\* \*

Le sujet ne sera abordé ici que de façon très schématique car les données figurant dans le texte consacré au rôle des réservoirs et de l'environnement, fournissent des indications sur un certain nombre d'actions destinées à assainir divers milieux. De même, on voudra bien se reporter à la bibliographie annexée au précédent article, pour trouver le matériel constitutif du présent texte.

-----  
\* Laboratoire Central d'Hygiène Alimentaire (L.C.H.A.) 43 rue de Dantzig, 75015 PARIS (Ministère de l'Agriculture - Direction de la Qualité - Services Vétérinaires).

Les mesures à prendre visent à détruire les salmonelles chaque fois qu'il est loisible de le faire, ou à rompre les cycles contaminants en évitant tous les contacts infectants.

En rassemblant ci-après les facteurs qui favorisent l'apparition et l'extention de la salmonellose bovine, nous définissons en même temps les points sur lesquels doivent porter les efforts de prévention. Citons :

- . les infections croisées (notamment en cas de confinement),
- . le dépôt d'excreta au voisinage des zones où sont stockés les aliments,
- . la contamination des systèmes de distribution,
- . la contamination des réservoirs d'eau et leur défaut d'entretien,
- . l'insuffisance des locaux réservés aux vélages,
- . les mauvais systèmes de collecte du lisier et des déjections,
- . la mauvaise gestion des carcasses, des animaux mort-nés, des placentas,
- . la contamination des paturages, surtout en été où la consommation d'herbe est plus forte,
- . la mauvaise conservation des aliments,
- . la lutte inadaptée contre les rongeurs.

Des attitudes offensives peuvent donc être prises :

- . la constitution d'un troupeau indemne, difficile à réaliser mais indispensable ; la quarantaine pour les nouveaux arrivants ;
- . la distribution d'aliments et d'eau exempts de salmonelles. Pour l'eau, rechercher la qualité "eau potable" ;
- . l'utilisation de locaux adaptés (élimination maximale du bois) ;
- . l'élimination des vecteurs potentiels (rongeurs, insectes, oiseaux, animaux domestiques) ;
- . le traitement des déjections, la maîtrise des rejets d'effluents ;
- . la maîtrise de l'épandage (boues - lisiers) ;
- . le refus des présences humaines non indispensables ;
- . la conduite adaptée des opérations de nettoyage et de désinfection ;
- . la permanence d'une bonne hygiène générale (locaux - personnels).

Nous avons abordé certaines de ces propositions précédemment, nous nous contenterons donc d'insister sur l'importance d'une bonne hygiène générale des locaux. Les locaux d'élevage proprement dits, mais aussi ceux qui reçoivent même temporairement les animaux (aires d'attente, salles de traite), doivent être particulièrement surveillés. La protection animale en dépend mais aussi la santé de l'Homme qui peut, en cas de défaillance, absorber du lait impropre à la consommation.

Nettoyage et désinfection sont les éléments de base d'une bonne hygiène et doivent pour être efficaces, être mis en oeuvre dans le respect d'un certain nombre de règles. Nous empruntons ici à l'ouvrage publié par l'O.M.S. (1983) :

- . Application : aux locaux, matériels, véhicules, litières éventuellement.
- . Surveillance des opérations par un observateur qualifié (manipulation et produits).
- . Nettoyage :
  - élimination des gros débris
  - détrempe des déchets solides collés aux parois
  - rinçage (eau sous forte pression)
  - application d'une solution détergente
  - rinçage à l'eau potable
  - séchage.

Bien entendu, il convient avant de procéder aux opérations de nettoyage et de désinfection, d'éliminer tous les animaux et d'enlever toutes les déjections, les restes d'aliment, les litières...

- . Désinfection (A ne pas confondre avec une stérilisation)
  - chaleur : eau chaude (80°C - 2 minutes)  
vapeur (possible mais difficile).
  - composés chimiques  
solutions chaudes préférables  
durée du contact 10 minutes au minimum  
contrôle des concentrations et de la stabilité.

Pour la désinfection des locaux, on peut proposer :

- . solution à 3 % d'hydroxyde de sodium (70/80°C),
- . solution à 2 % de formaldéhyde (25/30°C),
- . solution d'hypochlorite de calcium à 2 % de chlore (15/20°C).

La durée d'application recommandée est de 1 heure.

Il est encore possible d'effectuer une fumigation terminale des locaux avec l'aldéhyde formique. Dans ce cas, il convient de placer les matériels, les litières, les divers instruments dans les locaux avant fumigation (30 ml de formol à 40 % + 20 g de permanganate de potassium par mètre cube - chauffer électriquement). La désinfection est obtenue lorsque les surfaces sont humides et la température ambiante de l'ordre de 15°C.

C'est, en fait, par la mise en oeuvre de mesures sanitaires diversifiées, parfois lourdes à réaliser convenablement, mais dont l'efficacité est reconnue, que l'apparition ou l'extention d'une salmonellose bovine peut être limitée dans un troupeau. Les mesures préconisées s'inscrivent d'ailleurs dans un schéma de portée très générale, de lutte contre les maladies animales.